

## ■ ÉTUDE D'IMPACT

Vous êtes concernés par :

- une procédure de planification territoriale : élaboration ou révision des documents d'urbanisme, déclaration de projet
- un projet en lien avec des grands ouvrages

Nous vous proposons :

- un accompagnement réglementaire
- un accompagnement sur l'aménagement



## Les avantages TERRALTO

- connaissance du monde agricole
- expérience



# Mesurer l'impact de vos choix d'aménagement sur les espaces et les structures agricoles

La Chambre d'agriculture vous accompagne dans vos projets de territoire pour vous permettre de concilier préservation des terres agricoles et projets d'aménagement et de développement urbain.

## RENDEZ-VOUS PRÉALABLES

Rendez-vous individualisés avec l'ensemble des exploitants agricoles impactés par le projet pour collecter les informations nécessaires



- ✚ identification des propriétaires ou exploitants agricoles
- ✚ mesure de l'impact du projet sur l'artificialisation des sols
- ✚ mesure de l'impact du projet sur la destruction parcellaire
- ✚ identification des mesures compensatoires

## ÉTUDE D'IMPACT



**720** HECTARES DE TERRES ARTIFICIALISÉES CHAQUE ANNÉE EN MOSELLE



## INFOS PRATIQUES

MODALITÉS TARIFS ET CONDITIONS DE VENTE SUR DEMANDE

Chambre d'agriculture de la Moselle  
Natacha ORS, assistante  
Tél : 03 87 66 04 41  
natacha.ors@moselle.chambagri.fr